

Maîtriser le droit disciplinaire et les modes de rupture du contrat de travail

NOUVEAUTÉ

SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

À l'issue de cette formation les participants maîtriseront les règles, les procédures et les enjeux liés au droit disciplinaire et aux différentes formes de rupture du contrat de travail.

Programme

DROIT DISCIPLINAIRE : CERNER LES CONTOURS DE LA THEMATIQUE

- **Définition et enjeux** : Comprendre l'importance de ces aspects dans la gestion des ressources humaines.
- **Cadre juridique** : Présentation des principales lois et textes régissant le droit disciplinaire et les ruptures de contrat (Code du travail, jurisprudence).

MAITRISER LES FONDAMENTAUX DU DROIT DISCIPLINAIRE

- **Les règles de base** :
 - . Pouvoir disciplinaire de l'employeur : Nature et limites du pouvoir disciplinaire.
 - . Les obligations de l'employeur : Règles de procédure, proportionnalité des sanctions, non-discrimination.
- **Les types de sanctions disciplinaires** :
 - . Avertissement : Définition, conditions de forme, et recours possibles.
 - . Blâme : Différence avec l'avertissement, procédure.
 - . Mise à pied disciplinaire : Durée, conséquences sur la rémunération.
 - . Mutation ou rétrogradation : Conditions de mise en œuvre, respect du contrat de travail.
 - . Licenciement pour faute : Faute simple, faute grave, faute lourde. Définitions et conséquences.
- **Procédure disciplinaire** :
 - . Entretien préalable : Convocation, déroulement de l'entretien, assistance par un salarié.
 - . Notification de la sanction : Délais, forme de la notification, mentions obligatoires.
 - . Recours du salarié : Contestation des sanctions, saisine du conseil de prud'hommes.

DISCERNER LES DIFFERENTS CAS DE RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

- **Rupture à l'initiative de l'employeur** :
 - . Licenciement pour motif personnel : Définitions (faute, inaptitude, insuffisance professionnelle), procédure légale, entretien préalable, notification.
 - . Licenciement pour motif économique : Justifications, procédure individuelle et collective, plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), critères d'ordre des licenciements.
 - . Licenciement pour force majeure : Conditions de reconnaissance, conséquences pour l'employeur et le salarié.
- **Rupture à l'initiative du salarié** :
 - . Démission : Conditions, préavis, effets, rétractation.
 - . Prise d'acte de la rupture : Définition, conséquences pour le salarié et l'employeur, procédure.
- **Rupture conventionnelle** :
 - . Définition et enjeux : Avantages pour les deux parties, conditions de validité.
 - . Procédure : Entretien, rédaction de la convention, homologation par la Direccte.
 - . Indemnités : Calcul, versement, traitement fiscal et social.
- **Cas particuliers de rupture** :
 - . Rupture anticipée d'un CDD : Cas de force majeure, accord des parties, inaptitude.
 - . Départ en retraite : Différence avec la mise à la retraite, procédure, indemnités.
 - . Rupture pour inaptitude : Inaptitude professionnelle et non professionnelle, reclassement, procédure de licenciement.

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Salariés en RH, dirigeants ou responsables en PME et plus généralement toute personne en entreprise amenée à gérer des contrats de travail

Durée

2 Jours dont 14 Heures en centre

Tarif(s) net de taxe

Nous consulter En intra uniquement

Adresse

Brest - CIEL BRETAGNE
Rue du Gué Fleuri,
B.P 35,

29480 Le Relecq Kerhuon

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/finistere>

BIEN APPREHENDER LES CONSEQUENCES DE LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Indemnités de rupture :

- . Licenciement : Indemnités légales et conventionnelles, indemnités de préavis, indemnité compensatrice de congés payés.
- . Rupture conventionnelle : Montant minimum, majorations éventuelles.
- . Calcul des indemnités : Méthodes de calcul, éléments pris en compte.

- Documents de fin de contrat :

- . Certificat de travail : Mentions obligatoires, remise au salarié.
- . Attestation Pôle emploi : Remise, utilisation pour l'indemnisation chômage.
- . Solde de tout compte : Contenu, réception par le salarié, effet libératoire, contestation.

MAITRISER LES PRINCIPES DE CONTENTIEUX RELATIFS AUX SANCTIONS DISCIPLINAIRES ET AUX RUPTURES

- Conseil de prud'hommes : Compétence, procédure, délais, saisine.

- Motifs de contestation : Contestation du licenciement (abusif, sans cause réelle et sérieuse), contestation des sanctions disciplinaires.

- Sanctions du conseil de prud'hommes : Réintégration, indemnités pour licenciement abusif, nullité de la sanction.

- Rôle de la médiation et de la conciliation : Pratiques de règlement amiable des conflits.

Les conditions d'admission

Prérequis

Avoir une expérience du monde de l'entreprise ou des organisations.

→ **Niveau d'entrée** : Sans niveau spécifique

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

• Droit disciplinaire : cerner les contours de la thématique • Maîtriser les fondamentaux du droit disciplinaire • Discerner les différents cas de rupture du contrat de travail • Bien appréhender les conséquences de la rupture du contrat de travail • Maîtriser les principes de contentieux relatif aux sanctions disciplinaires et aux ruptures

► PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité : évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation

Modalités pédagogiques

Méthode active : dans le prolongement des apports théoriques proposés par l'intervenant, les participants seront amenés, via des travaux de sous-groupes ou des réflexions sur des cas concrets, à réaliser une approche réflexive de leur pratique. Quelques types de réflexions et travaux susceptibles d'être proposés aux participants : • Analyse d'une situation concrète de sanction disciplinaire, application des procédures. • Simulation de procédure de licenciement : Exercice pratique de gestion d'un licenciement pour faute ou pour motif économique. • Cas pratiques sur les ruptures conventionnelles : Élaboration d'une convention de rupture, calcul des indemnités, procédure d'homologation.

Date et mise à jour des informations : 16/06/2025

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Les sessions



Le Relecq Kerhuon

- nous consulter - En INTRA Uniquement

Contacts



DONARD Fabienne

fabienne.donard@formation.finistere.cci.fr

CIEL BRETAGNE Brest - N° SIRET 13002293200060 - N° d'activité 53290897729

Rue du Gué Fleuri, B.P. 35, - 29480 Le Relecq Kerhuon

Tél. : 02 98 30 45 75 - cielbretagne@formation.bretagne-ouest.cci.bzh - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/finistere>



CCI FORMATION
BRETAGNE